



DEMANDE D'ADHESION A LA CHARTE « MADE IN GUINGAMP »

Dénomination de l'entreprise :	
Nom – prénom du représentant :	
Nom de la personne en charge du suivi du dossier :	
Adresse:	
Tel :	
Adresse mail :	
Site internet de l'entreprise :	
Activités de l'entreprise :	
Supports sur lesquels l'entreprise souhaite utiliser la marque « Made in Guingamp » (site internet plaquette, factures / devis, publicités) :	
Motivations pour utiliser la marque « Made in Guingamp » :	
	ate gnature

La candidature sera examinée par une commission municipale créée par une délibération du conseil municipal de Guingamp en date du 10 octobre 2016 chargée de contrôler le bon usage de la marque par le partenaire adhérent. Une fois la demande d'adhésion acceptée, la charte d'adhésion sera cosignée par le maire et le partenaire. Il sera alors remis au partenaire la charte graphique d'utilisation du logo et plusieurs exemplaires d'autocollants reprenant le logo « Made in Guingamp » ou / et « Made in Gwengamp »

La demande est à adresser en Mairie de Guingamp 1 place du Champ au Roy CS 50543 22205 GUINGAMP CEDEX ou par mail : mairie@ville-guingamp.com.